



Aide à domicile pour personnes handicapées

Pour que rester chez soi... soit toujours un plaisir

 **N° Vert 0 800 01 20 20**

appel gratuit depuis un poste fixe

LES SERVICES VITALLIANCE

« Un grand choix de services qui s'adaptent à vos besoins et envies »

Vitalliance propose une gamme complète de prestations de qualité, pour accompagner au quotidien les personnes en situation de handicap moteur et leur apporter tout le confort et la sécurité dont elles ont besoin.

Aide matérielle

Courses
Préparation des repas
Travaux ménagers et entretien du cadre de vie

Aide technique

Aide à la toilette et à l'habillage
Aide au lever, au coucher et aux soins de beauté
Alimentation et surveillance des régimes
Suivi de la prise de médicaments
Transferts et déplacements

Aide administrative

Démarches administratives (remplissage de formulaires, feuilles de Sécurité sociale, etc...)
Gestion du paiement des loyers et des factures
Rédaction de courriers
Prise de rendez-vous

Aide relationnelle et sociale

Sorties et accompagnement sur les lieux d'activités (théâtre, cinéma, musée, club de sport, club de photo...)
Discussion, compagnie, jeux
Lien avec d'autres intervenants (médecin, infirmière, assistante sociale)

Les services +

- **Communication verbale**
jeux de langage, d'expression, de mémoire
- **Communication non verbale**
le toucher, le geste adapté
- Travail sur les **repères spatiaux**.
- **Art thérapie** (musique, peinture).

Partir en vacances en bonne compagnie

Vous souhaitez une présence chaleureuse et de toute confiance à vos côtés pendant les vacances d'hiver ou d'été ?

Partez accompagné(e) de votre intervenant habituel ou d'une personne spécialement choisie pour cette occasion.

LE FONCTIONNEMENT

« En 48 h à vos côtés,
l'intervenant que vous avez choisi »

1 **L'identification précise de vos besoins par téléphone ou à votre domicile.** Un conseiller Vitalliance apportera une réponse spécifique à votre demande : nombre d'heures, type d'activités... et vous suivra tout au long des prestations.

2 **Élaboration d'un devis personnalisé.** Vous recevez par courrier ou par e-mail un devis récapitulant précisément votre besoin en aide à domicile et le coût détaillé de la prestation.

3 **Vous rencontrez et vous choisissez votre intervenant** parmi plusieurs candidats proposés, et cela en fonction de critères techniques (tâches à effectuer) et psychologiques (type de personnalité qui s'adaptera au mieux à votre besoin).

4 **Un suivi régulier de la prestation.** Pour toujours mieux répondre à vos attentes, Vitalliance planifie 2 points hebdomadaires : l'un avec vous-même et/ou votre famille ou votre référent, l'autre avec votre auxiliaire de vie.

Nous nous engageons à mettre en place un service d'aide à domicile sur mesure dans un délai moyen de 48 heures (8 heures en cas d'urgence), que ce soit pour une aide ponctuelle ou à long terme.

Vous avez un interlocuteur unique (votre chargé de clientèle) aussi longtemps que vous avez recours à nos services.



NOS TARIFS

« Un devis gratuit réalisé sur mesure.
Des tarifs dégressifs en fonction du volume d'heures »



Des tarifs tout compris

Nos tarifs incluent la totalité des coûts rattachés au service (le salaire et les charges sociales afférentes au travail de l'auxiliaire de vie, la gestion administrative liée aux contrats, le recrutement, la coordination avec les autres intervenants à domicile, la gestion des remplacements des intervenants en cas d'absence ou sur simple demande de votre part).

Des tarifs alignés aux taux PCH

À partir d'un certain volume de plan d'aide, nos tarifs s'alignent strictement au montant de votre prise en charge (alignement au taux PCH en vigueur).

Il n'y a aucun frais de dossier à Vitalliance.

Appelez-nous pour en savoir plus.



50 % de réduction d'impôt

Nous bénéficions d'un agrément qualité offrant à nos clients une déduction fiscale. Vous ou votre famille (si celle-ci prend en charge le coût de l'aide) bénéficiez de réductions égales à 50 % des frais engagés* sur les prestations proposées par Vitalliance.

* Dans la limite d'un plafond maximal de dépenses annuelles. Plus d'informations sur notre site www.vitalliance.fr.

Des facilités administratives

Nous vous aidons dans vos démarches administratives pour effectuer une demande de Prestation de Compensation du Handicap (PCH). Nous vous informons également sur les prises en charge financières ou encore les réductions fiscales que vous pouvez obtenir grâce à l'utilisation de nos services, agréés par l'état.

NOS AUXILIAIRES DE VIE

« Des intervenants de confiance,
chaleureux et professionnels »



Vitalliance sélectionne rigoureusement ses intervenants

Tous nos intervenants sont dotés :

- d'une expérience accomplie d'au minimum deux ans dans l'aide auprès des personnes en perte d'autonomie,
- et/ou de diplômes du secteur de l'aide à domicile.

Ils ont tous des références vérifiées et ont été choisis pour leurs compétences et leurs qualités humaines.

La formation des intervenants pour atteindre l'expertise

Vitalliance, en partenariat avec un organisme de formation, forme ses intervenants pour répondre toujours plus et mieux aux besoins de suivi et de professionnalisation du métier.

Vitalliance ne cesse d'enrichir ses méthodes pédagogiques et son savoir-faire en gestion de la dépendance pour mettre à votre disposition les auxiliaires de vie les plus compétent(e)s.

La qualité chez Vitalliance

Vitalliance est certifiée NF311 – Services aux personnes à domicile



Délivrée par Afnor Certification, cette norme est un gage de reconnaissance de notre professionnalisme.

Nous nous engageons dans une démarche de qualité continue pour offrir un service irréprochable aux personnes qui nous font confiance.

Agrément qualité N/190508/F/092/Q/056

Nous vous invitons à évaluer notre prestation et celle des intervenants à votre domicile lors de vos contacts avec votre chargé(e) de clientèle.

Cette vigilance constante quant à votre satisfaction nous permet d'apprécier la qualité du service rendu et de l'améliorer en apportant les actions correctives appropriées.

La priorité : votre satisfaction

DES CONSEILLERS À VOTRE ÉCOUTE



Appelez-nous
pour un devis gratuit,
personnalisé et sans engagement :

du lundi au vendredi de 8h30 à
19h30 et le samedi de 9h à 18h.

 **N° Vert** **0 800 01 20 20**

appel gratuit depuis un poste fixe

www.vitalliance.fr

e-mail : info@vitalliance.fr

Nos clients vous racontent...



Un nouveau départ grâce à une aide discrète et de qualité

"À la suite de mon accident de voiture, j'ai eu besoin de faire appel à une aide à domicile. C'était trop dur de s'occuper de mon petit garçon, de gérer les tâches du quotidien et en plus de prendre du temps pour moi !

Une amie m'a conseillé Vitalliance, qui intervenait à domicile pour sa fille de 20 ans.

Sarah m'a aidée à prendre un nouveau départ par sa présence discrète et sa patience ; à me réapproprier mon corps et ma vie à la mesure de mes capacités."

Votre agence

Sylvie B.

